



RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00710

Numéro SIREN : 827 459 348

Nom ou dénomination : A2M

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2017 sous le numéro de dépôt 3719

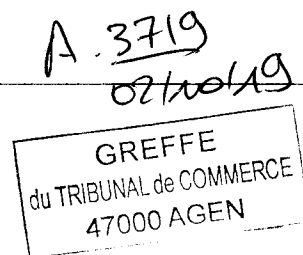
RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES

Commissaires aux Comptes

117, avenue Denfert-Rochereau
B.P. 32064
17010 La Rochelle Cedex 1
Tél. 05 46 44 83 83
Fax 05 46 44 02 55

Associés

- Hervé Brethomeau
- David Galaup



SOCIETE CIVILE

A2M

Lieu-dit Barbut

47340 LAROQUE-TIMBAUT

Rapport du Commissaire à la Transformation et du Commissaire aux Comptes

sur la transformation de la société A2M

Société Civile en Société par Actions Simplifiée

A2M

SOCIETE CIVILE au capital de 2 250 020 €

SIEGE SOCIAL : Lieu-dit Barbut - 47340 LAROQUE-TIMBAUT

SIRET : 827 459 348 00013

R.C.S. : AGEN 827 459 348

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux Comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de Commissaire à la Transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 19 avril 2017, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société,
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse sur la situation de la société, basée sur la situation intermédiaire au 30 juin 2017 est la suivante :

La situation intermédiaire au 30 juin 2017 fait apparaître des capitaux propres de 2 180 692 euros dont une perte constatée sur l'exercice de 69 328 euros, pour un capital social de 2 250 020 euros.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation,
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

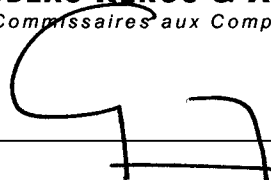
La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

Comme exposé dans le paragraphe sur la situation de la société, les capitaux propres au 30 juin 2017 ~~sont de 2 180 692 euros pour un capital social de 2 250 020 euros. Au vu de la nature des~~ éléments composant l'actif social, nous n'avons identifié aucune survaleur dans les éléments composant cet actif social permettant de reconstituer les capitaux propres.

En raison de ces observations, nous sommes d'avis que le montant des capitaux propres n'est pas au moins égal au montant du capital social.

A La Rochelle, le 13 septembre 2017.

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes



David GALAUP



9, rue de l'Ouvrage à Cornes
BP 10286 – 17013 La Rochelle Cedex 1

Tél : 05 46 50 56 66 - Fax : 05 46 41 93 63

Barreau de La Rochelle - Rochefort

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE d'AGEN**

6 Rue Lomet
47000 Agen

Départements

Nos réf. : LM/MS

La Rochelle, le 20 septembre 2017

DROIT
FISCAL

Objet : PROJET DE TRANSFORMATION EN SAS
Dépôt du rapport du commissaire à la transformation

DROIT
DES SOCIÉTÉS

Monsieur,

DROIT
SOCIAL

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint :

CONCURRENCE
DISTRIBUTION

- Un exemplaire du rapport du Commissaire à la Transformation dans le cadre de la transformation en Société par Actions Simplifiée de la société Civile A2M.

PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

En vue d'effectuer le dépôt prévu à l'article R.123.105 du Nouveau Code de Commerce.

TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION

Vous trouverez ci-joint en règlement un chèque de 15,79 euros.

DROIT
DU PATRIMOINE

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

RÈGLEMENT
DES CONTENTIEUX

Louise MENARD

Avocat

Département Droit Fiscal

Mail : louise.menard@fidal.com

Ligne directe : 05.46.50.21.32

DROIT
PUBLIC

DROIT
IMMOBILIER

Nicolas FERAUD

Avocat Associé – Directeur

Département Droit Fiscal

Mail : nicolas.feraud@fidal.com

Ligne standard : 05.46.50.56.66

DROIT
DE L'ENVIRONNEMENT